



RELEVÉ DE DÉCISIONS

-  Représentation de la section au Conseil d'Administration du Foyer.
-  Points effectifs et Evolution par catégories d'âges
-  Difficultés administratives 2016
-  Cotisation moyenne par groupe cette année
-  Projet cotisation par catégorie pour la saison prochaine
-  Licences pour tous ?
-  Tarifs particuliers ?
-  Indemnités km
-  Tombola du CMB
-  Stage JKA Mars 2017
-  Le site Internet
-  Divers. Projet de polaires club, tee shirts NRK

**Représentation au CA.**

Pierre Yves déjà élu au CA ne fait pas partie du tiers sortant (cf. tableau)
Roger et Nathalie sont candidats au CA.

Points effectifs

		Saison			
Hommes		2016	2017	Femmes	
< 18 ans	>18 ans	6 décembre 2016		< 18 ans	>18 ans
20 (23)	25 (32)	64 FLL		10 (12)	11 (18)
		02 Autres Clubs			
20	25	TOTAUX		10	11
45 hommes (55)		66 adhérents		21 femmes (30)	
(65%)				(35%)	
10 Educateurs diplômés					

Hommes		CATEGORIES D'AGES	Femmes	
< 18 ans	>18 ans		< 18 ans	>18 ans
03 poussins(2)				02 juniors F (4)
06 pupilles(10)	02 séniors(7)		02 pupilles F (2)	01 séniors F (4)
06 benjamins(7)	23 vétérans(25)		03 benjamines (3)	08 vétérans F (10)
03 minimes(2)			02 minimes F (4)	
02 cadets(2)			03 cadettes (2)	
(EN FIN DE SAISON DERNIERE)				

Le constat récurrent est que la tranche d'Age 11/14 ans est laissée pour compte. Cela nous prive de recrutement ado, mais aussi de potentiels compétiteurs.

Pierre Yves va faire des recherches sur les créneaux disponibles, mais on peut déjà retenir une idée pour la prochaine saison : 2 cours le samedi matin pour les enfants 10/11h 6 à 8 ans et 11/12h 9 et 10 ans.

Il faudra ensuite régler l'encadrement des cours, l'accompagnement compétition etc...

Après contact avec Roberto PRIGENT, il apparait que le mercredi le dojo annexe est libre jusqu'à 16h – après il y a cours de GOUREN – et que le grand dojo n'est pas disponible sauf le matin.



Difficultés administratives 2016

Les papiers à renseigner pour la prochaine saison, tous les adhérents remplissent la fiche « demande de licence par Internet ffkda ».

Deux cas de figure :

- 1/ renouvellement pour un adhérent licencié l'année passée – du club ou d'un autre club –
- le document ffkda se suffit à lui-même. Il couvre toutes les obligations d'information sur les assurances de base et complémentaire et la personne est **licenciée**.
- 2/ première adhésion pour un adhérent qui n'a jamais eu de licence.
- utilisation d'une photocopie de demande de licence, avec au verso la feuille FLL / MAIF sur les complémentaires.
- si la personne souhaite l'achat d'une licence fédérale, on repasse au point 1

Cotisation moyenne par groupe cette année

Cout moyen horaire pour l'adhérent

Poussins, pupilles, benjamins	1,56€ de l'heure
Minimes, cadets	0,80€ de l'heure
Juniors à vétérans	0,33€ de l'heure

Enfants : 29 semaines, 44 heures de cours
Séniors+, TaiKi : 29 semaines, 87 heures de cours
Débutants et adultes karaté : 36 semaines, 342 heures de cours

Projet cotisation par catégorie pour la saison prochaine

Après consultation des différents tableaux de cout horaire et de nombre de séances de l'année en cours il est décidé qu'à partir de la saison prochaine le montant des cotisations serait construit autour de 3 tarifs de base :

-  KARATE (ados, adultes, débutants ou non) 200€ tout compris (licence, FLL et cours)
-  TAI KI : 110€ (FLL et cours)
-  KARATE ENFANTS : 110€ (FLL et cours) la licence est en option et payable en plus. ***
proposition à 136 licence incluse et non optionnelle
on peut également faire une cotisation minimes cadets à 150€ ?

LE FICHIER « PROSPECTIVE 2017 » sera proposé dans quelques jours

Licences pour tous ?

Les licences seront prises pour tous les KARATEKAS (ados et adultes)

Pour les ENFANTS elles restent optionnelles et payables en plus. *** voir § précédent

Le TAI KI n'a pas de licence.

Tarifs particuliers ?

Les tarifs particuliers sont liés à certaines situations :
hauts gradés, professeurs, familles et sont conservés en l'état.

Indemnités km

Peuvent en bénéficier : tous les adhérents du club sous certaines conditions :



REUNION DE BUREAU KARATE 6 DECEMBRE 2016

- des indemnités km sont octroyées à ceux qui se déplacent en covoiturage pour des stages sur la logique lieu de stage / FLL sur la base de 0.2 du km. Distance calculée selon VIA MICHELIN.
- Idem pour l'animation des cours pour le professeur principal (Pierre Yves) sur le principe domicile/FLL par cours.
- Pour les autres professeurs n'habitant pas Lorient ou Lanester : ils seront indemnisés pour les cours qu'ils animent cf. tableau des cours défini en début de saison. Charge à chacun de donner en fin de mois le nombre de séances qu'ils ont eu la charge d'animer.
sont retenues :
pour Michel et Philippe, le créneau du samedi matin, pour Gildas le créneau du mardi soir hors période de travail.

La base est 0.2 du km (voir également les conditions particulières du règlement financier du FLL)
